

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
GOL IKO**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 16 janvier 2016, à 9 h à l'édifice municipal, 6201 chemin de l'Île

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Léonce Tremblay et madame la conseillère Louise Newbury formant quorum sous la présidence de M. Léopold Fraser.

Est aussi présent M. Denis Cusson, directeur général agissant à titre de secrétaire.

Est absent M. Carol Caron qui a motivé son absence.

1. Ouverture de la séance

M. Léopold Fraser, maire, déclare la session ouverte à 9 h 04.

2. Vérification du quorum

Trois membres sont présents. Le quorum est atteint. Sont absents M. Charles Méthé et M. Carol Caron.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution numéro 16.01.16.01

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte l'ordre du jour avec la modification suivante : ajout d'un point 10.5 Endroit pour la tenue des séances du conseil.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption des procès-verbaux

Arrivée de M. Charles Méthé à 9 h 06

4.1 Séance régulière du 5 décembre 2015

Résolution numéro 16.01.16.02

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Séance extraordinaire du 28 décembre 2015

Résolution numéro 16.01.16.03

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par M. Léopold Fraser, que le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 décembre 2015 avec modifications.

Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

- Les résolutions confirmant les travaux à être effectués à l'École Michaud ont été transmises aux professionnels et à l'entrepreneur le 8 décembre;
- Les citoyens ont été informés des changements de date et d'heure pour la tenue de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget le 10 décembre et le 18 décembre;
- M. Daniel Soucy et son procureur ont été informés de la décision du conseil concernant leur mise en demeure de reconsidérer la décision du conseil relativement à la demande de dérogation mineure de M. Soucy, le 8 décembre ;
- Un avis juridique a été demandé à Me Gilles Moreau le 8 décembre concernant la décision du conseil sur la demande de dérogation mineure de M. Daniel Soucy. Me Moreau a déposé un avis le 17 décembre ;
- Les autorisations d'accès aux informations sur la sécurité incendie pour le coordonnateur de la Sécurité incendie de la MRC de Rivière-du-Loup ont été transmises à ce dernier le 17 décembre ;
- Les fournisseurs ont été payés.

6. Rapport du Maire

- Rencontres hebdomadaires de travail avec le directeur général ;
- Rencontre mensuelle à la MRC ;
- Rencontre le 17 décembre avec la STQ (M. Jocelyn Fortier, président et directeur général) et le MTQ (M. Dennis Pelletier, attaché politique) concernant le service d'hélicoptère (service à la clientèle, le nombre de jours de service, les annulations et autres), le service du traversier (la fin du service, demande d'un retour de la piastre touristique) et le transport (l'avancement de notre demande à la Stratégie maritime). Il est noté une ouverture sur les demandes n'ayant pas d'impact financier.

7. Correspondance

La liste de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

8. Première période de questions

Six personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

- La publication dans le bulletin municipal de la procédure d'adoption du budget;

- Une demande de réévaluation de la décision du conseil concernant l'arrêt du service Internet donné par la Municipalité.

9. Affaires en cours

9.1 État des projets d'immobilisation

9.1.1 Projet Quai-d'en-Haut

Mme Julie Poirier, de la firme CIMA, a fait parvenir les plans et devis et une évaluation des coûts pour le projet de restauration du Quai-d'en-Haut. Les plans et devis finaux devraient nous être livrés d'ici la fin du mois de janvier 2016. L'appel d'offres est prévu pour le mois de février.

9.1.2 Salle communautaire multifonctionnelle

Suite à la visite des professionnels, une liste de correctifs à être complétés a été transmise à l'entrepreneur. Un certificat de conformité en sécurité permet l'occupation de la salle. Une priorisation de réalisation des travaux intérieurs sera transmise à l'entrepreneur.

Résolution numéro 16.01.16.04

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires ont dû être faits pour relier la salle communautaire au presbytère pour l'alimentation en eau ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Charles Méthé, que le conseil adopte la demande de paiement des Chapiteaux Germain Dumont au montant de 2 069,55 \$ (incluant les taxes) pour les travaux de connexion de la salle communautaire au presbytère pour l'alimentation en eau.

Adoptée à l'unanimité

Résolution numéro 16.01.16.05

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés à la salle communautaire à ce jour;
CONSIDÉRANT la recommandation de paiement numéro 3 des Architectes Goulet et Lebel ;

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par M. Charles Méthé, que le conseil adopte la demande et certificat de paiement no 3 des Chapiteaux Germain Dumont au montant de 92 664,10 \$ (incluant les taxes).

Adoptée à l'unanimité

9.1.3 École Michaud

Aucun développement. Dans l'éventualité d'une absence de pont de glace, l'entrepreneur sera avisé de poursuivre les travaux, comme prévus, en faisant usage du service d'hélicoptère.

9.1.4 Amélioration des infrastructures au site de la station du Phare

Nous sommes en attente du certificat d'autorisation de travaux faite auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCCC).

9.2 Cession du Phare à la Municipalité

Aucun développement de la part du ministère des Pêches et Océans. Mme Sylvie Leclerc, de Travaux publics et services Canada, nous a fait part que le «*Ministère maintient sa clause contractuelle proposée, soit que le phare de l'Île Verte sera cédé dans son état actuel, sans engagement futur de la part du ministère des Pêches et des Océans quant à tout éventuel problème de nature environnementale*».

9.3 Projet d'aménagement d'un parc et de sentiers dans la forêt aux alentours du Blanc

Un brûlage des coupes a été fait.

9.4 Projet de mise à jour de l'exposition à l'École Michaud

Résolution numéro 16.01.16.06

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a accepté par la résolution 14.07.05.10 de contribuer financièrement à la mise à jour de l'exposition à la suite d'un projet déposé par la Corporation de Développement et de Gestion touristique de l'Île Verte qui a été reconnu admissible ;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente entre la Municipalité et la Corporation de Développement et de Gestion touristique de l'Île Verte pour l'octroi de l'aide financière ;

CONSIDÉRANT le rapport remis par la Corporation de Développement et de Gestion touristique de l'Île Verte ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses réalisées sont conformes au protocole d'entente ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil autorise le deuxième versement, en versement final, au montant de 2 000 \$ à la Corporation de Développement et de Gestion touristique de l'Île Verte pour la réalisation de la mise à jour de l'exposition à l'École Michaud.

Adoptée à l'unanimité

9.5 Service de bibliothèque

Résolution numéro 16.01.16.07

CONSIDÉRANT l'étude réalisé par Mme Lyne Boyer sur le futur de la bibliothèque municipal;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'évaluer l'utilisation du service de bibliothèque dans le cadre d'un nouvel environnement physique ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil mandate le directeur général pour préparer une ouverture de poste comme responsable de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité

9.6 Projet d'affichage touristique

9.6.1 Phase 1 (année 2)

Résolution numéro 16.01.16.08

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier de la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte pour bonifier l'affichage entreprise en 2015 ;
CONSIDÉRANT la capacité financière de la Municipalité ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil approuve la contribution de la Municipalité au montant de 312 \$ pour la production de deux affiches au quai et au village.

Adoptée à l'unanimité

9.6.2 Phase 2 : autoroute 20

Résolution numéro 16.01.16.09

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier de la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte pour la réalisation d'une phase 2 au projet d'affichage touristique entrepris en 2015 ;
CONSIDÉRANT la capacité financière de la Municipalité ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil approuve la contribution de la Municipalité au montant de 1 000 \$ pour la réalisation d'un affichage touristique sur l'autoroute 20.

Adoptée à l'unanimité

10. Affaires nouvelles

10.1 Achat de publicité dans le dépliant-horaire du traversier Peter-Fraser

Résolution numéro 16.01.16.10

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil autorise l'achat d'une publicité format carte d'affaire dans le dépliant-horaire du traversier *Peter-Fraser* au coût de 75 \$.

Adoptée à l'unanimité

10.2 Renouvellement du prêt de l'emprunt pour l'achat du tracteur

Résolution numéro 16.01.16.11

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil renouvelle le prêt auprès de la Caisse populaire du Parc et Villera y au montant de 16 156,77 \$ pour l'achat du tracteur au taux d'intérêt de 3,1 % pour une durée de 1 an, et que messieurs Léopold Fraser, maire, et Denis Cusson, directeur général, soient mandatés pour signer le contrat pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Demande d'appui de M. Yves Côté de L'Isle-Verte pour l'établissement d'un camping à L'Isle-Verte

Résolution numéro 16.01.16.12

CONSIDÉRANT l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier 409416, transmis au demandeur le 2 juin 2015, à l'effet qu'elle considère que la demande d'exclusion en vue d'aménager un camping du côté Nord de la route 132 à L'Isle-Verte devrait être refusée;

CONSIDÉRANT dans sa correspondance du 11 janvier 2016, monsieur Yves Côté demandait l'appui du conseil municipal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs dans sa démarche visant à réaliser ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur, monsieur Yves Côté, tiendra une rencontre le 2 février 2016 en présence de représentants de la Commission afin d'obtenir des précisions sur les arguments justifiant cette orientation préliminaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs considère que la décision de la CPTAQ relative à la demande d'exclusion du dossier 409416 devrait être positive, de façon à permettre la réalisation du projet, notamment pour les raisons suivantes :

- situé à proximité du quai, porte d'entrée de notre territoire insulaire, lieu de villégiature et touristique (exclusion complète de la zone agricole sur l'île en 1999);
- génère des retombées économiques pour L'Isle-Verte et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, notamment par le développement d'une nouvelle clientèle;
- est en concordance avec les efforts de développement de la destination touristique commune des territoires de L'Isle-Verte et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs débuté à l'automne 2014;
- cet emplacement est définitivement approprié pour un service de cette nature, étant situé sur un lot presque entièrement enclavé par une zone blanche, suite au dézonage successif de lots contigus (ou dans le voisinage) au cours des dernières années;
 - o la conséquence de ces dézonages successifs fait en sorte que le lot visé par la présente demande ne peut plus être considéré comme faisant partie d'une large bande de terre cultivé dans ce secteur;
 - o la conséquence de ces dézonages successifs fait en sorte que le lot visé par la présente demande entraîne peu d'impact sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

- la conséquence de ces dézonages successifs fait en sorte que le lot visé par la présente demande ne limite pas les épandages, l'expansion ou l'implantation d'établissements d'élevage;
- la Commission a accepté le dézonage agricole (dossier 224103) de la municipalité de L'Isle-Verte visant l'aménagement de deux étangs aérés, en mentionnant que ce site constituait « *...un site de moindre impact en regard de la protection du territoire agricole* » : le lot visé par la présente étant contigu au lot de la demande du dossier 224103, il doit également être considéré comme étant un site de moindre impact eu égard à la protection du territoire agricole, contrairement à ce qui est exprimé au niveau de l'orientation préliminaire;
- très faible incidence sur le potentiel agricole du territoire de L'Isle-Verte; la surface faisant l'objet de la demande représentant 7 hectares sur un total de 11 711 hectares présentement en zone agricole, soit 0,06 %;
- terrain en friche depuis plus de 15 ans.

En conséquence, il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil municipal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs informe la CPTAQ qu'il :

- appuie le demandeur dans sa démarche visant l'exclusion de la zone agricole d'une portion de terrain en vue de réaliser l'aménagement d'un terrain de camping au nord de la route 132 (dossier 409416);
- demande à la Commission d'accueillir favorablement la demande visant à autoriser l'exclusion de la zone agricole du terrain concerné dans le dossier 409416;

et cela aux conditions que le camping soit aménagé de façon à

- ne pas avoir d'impact sur l'habitat faunique du fond de la baie;
- ce que l'éclairage nocturne ne soit pas une source de pollution lumineuse pour le fond de la baie;
- intégrer le camping à la nature de la baie;
- minimiser l'impact visuel à partir de la route 132

Adoptée à l'unanimité

10.4 Modification de certains taux pour les frais de déplacement et de représentation pour les élus et les employés municipaux dans le cadre de leur travail

Résolution numéro 16.01.16.12

CONSIDÉRANT la résolution numéro **14.03.08.07** établissant les taux pour les frais de déplacement et de représentation pour les élus et les employés municipaux dans le cadre de leur travail ;

CONSIDÉRANT QUE l'allocation allouée pour les frais de repas pour le dîner et le souper sont de beaucoup inférieurs aux prix moyens des repas en restaurant ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil modifie les frais de lorsqu'un employé ou un élu doit se déplacer ou représenter la Municipalité dans le cadre de son travail :

Indemnité forfaitaire par jour incluant pourboires et taxes 54,25 \$

Lorsque moins qu'un jour de déplacement :

Pour le déjeuner	10,40 \$
Pour le dîner	18,30 \$
Pour le souper	25,55 \$

Adoptée à l'unanimité

10.5 Endroit pour la tenue des séances du conseil

Résolution numéro 16.01.16.13

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte que les séances du conseil se tiennent à la Salle communautaire à partir de la séance du 6 février 2016.

Adoptée à l'unanimité

11. Urbanisme

11.1 Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme

Aucune demande de permis n'a été traitée. Il est demandé de faire parvenir au CCU la résolution adoptée par le conseil concernant la mise en demeure faite par M. Daniel Soucy et l'avis juridique réalisée par Me Gilles Moreau concernant la décision prise par le conseil sur la demande de M. Soucy en signifiant au CCU que l'avis juridique ne peut être diffusé.

12. Rapport des comités (représentants municipaux)

12.1 Corporation de développement et de gestion touristique – Charles Méthé

- La décision de tenir l'activité l'Île verte sur glace sera prise le 22 janvier prochain. Si l'activité ne peut se tenir il est envisagé d'organiser un pique-nique sur l'île au début de la saison touristique et une invitation sera adressée à la population de L'Isle-Verte.
- La mise à jour de l'exposition est complétée. Le montage est à venir à la fin des travaux à l'École Michaud. L'inauguration est à organiser.

12.2 Société Inter-Rives – Charles Méthé

- Le prix d'achat du véhicule électrique de la SIR sera à négocier. Le service de transport collectif sera opéré par des personnes bénévoles.
- Les manquements dans le service d'hélicoptère amènent des gens à se questionner sur un moyen de transport alternatif en hiver.

Résolution numéro 16.01.16.14

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil invite la Société Inter-Rives à une réflexion en commun sur une alternative à l'hélicoptère en transport hivernal.

Adoptée à l'unanimité

12.3 Corporation des Maisons du Phare – Carol Caron

Pas de rapport.

12.4 Affaires culturelles et de loisirs / Bibliothèque – Léonce Tremblay

Pas de rapport d'activité. Attendre l'embauche d'un ou d'une responsable de la bibliothèque pour procéder au réaménagement de la bibliothèque.

12.5 Affaires familiales et des aînés – Léopold Fraser

Mme Michèle Dionne fait rapport du déroulement du sondage réalisé par la Commission des familles et des aînés et de la participation des citoyens et des citoyennes. Les questionnaires complétés manuellement ont été retranscrits dans le système électronique du traitement des sondages. Il reste à en faire l'analyse, ce qui retardera les travaux. La participation des citoyens et de citoyennes a été très bonne. La démarche a été prise au sérieux. Les travaux sont aussi retardés par la difficulté pour les membres de la Commission de se rencontrer. Afin d'avoir une idée plus claire des besoins des parents et des enfants, il faudrait les consulter plus personnellement.

12.6 Comité de Sécurité incendie – Carol Caron

Le directeur général fait mention qu'une rencontre est en préparation pour le 6 février prochain. Le comité tentera d'élaborer son plan de travail pour l'année en cours en lien avec le schéma de couverture de risques et le plan d'intervention.

12.7 Comité inter-municipal sur la signalisation touristique – Charles Méthé

Il y a eu une discussion sur l'intégration de la municipalité de St-Paul-de-la-Croix au projet qui est actuellement axé sur les deux Île/Isle.

12.8 Parc côtier Kiskotuk – Charles Méthé

Il y a actuellement discussion sur les coûts d'investissement pour un projet de camping léger sur le territoire de Cacouna.

13. Rapport du Directeur général

Le directeur général dépose son rapport d'activités et en fait la présentation.

14. Trésorerie

14.1 Adoption des comptes du mois

Résolution numéro 16.01.16.15

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé de **M. Léonce Tremblay**, que les comptes présentés à ce jour au montant total de 146 028,12 \$ soient adoptés tels que présentés. Les salaires représentent 8 508,87 \$ du montant total.

Adoptée à l'unanimité

15. Deuxième période de questions

Six personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

- Réflexion au conseil sur le pont de glace ;
- Appui du conseil au projet de M. Yves Côté;
- Service d'hélicoptère : faire attention dans nos critiques pour ne pas perdre nos acquis
- Plan d'intervention du transport collectif;
- Contenu de la mise à jour de l'exposition à l'École Michaud;
- Formation donnée aux guides dans les musées et pour le transport collectif;
- Utilisation de la salle communautaire;
- Passage de la gratte au Bout-d'en-Bas ;
- Transport collectif l'hiver;
- Insécurité de gens par rapport au transport en hiver;
- Séance d'information sur le budget.

16. Levée de l'assemblée

Résolution numéro 16.01.16.16

La levée de l'assemblée est **proposée par M. Léonce Tremblay**, à 11 h 25.

Adoptée à l'unanimité

Léopold Fraser, maire

Denis Cusson, directeur général

Je, Léopold Fraser, maire, atteste la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.